





sommaire

MACON

4 > INSTANTANÉ

6 > DANS LE RÉTRO

8 > **ZOOM SUR...** Saint-Jean-le-Priche

10 > DÉCRYPTAGE

Tout savoir sur le recensement

12 > ZAPPING

Une coopération renforcée pour lutter contre l'insécurité

14 > GRAND ANGLE Quels logements pour Mâcon?

20 > EN ACTION

Le centre-ville poursuit sa transformation

24 > EN TÊTE À TÊTE

Jean-François Eckert, président de Mâcon Tendance

26 > DANS LES **COULISSES DE...**

la parade d'ouverture de Contes et Lumières

28 > ON A TESTÉ

Bénévole aux Restos du Cœur

29 > SORTIES

La galerie Mary-Ann ouvre ses portes au lycée Cassin

38 > C'ÉTAIT MÂCON

François Bourdon,

ingénieur et inventeur mâconnais

Magazine édité par la Ville de Mâcon (service communication) Quai Lamartine - 71018 Mâcon Cedex Contact: magazine@ville-macon.fr

Directrice de la publication : Claude Cannet Responsable du service communication : Aurore Carillon Rédactrice en chef : Delphine Cresson Rédacteurs: Philippe Sévy, Jean-Philippe Auray, José Raymond Création et réalisation : Lydie Hottin Crédit photos : Ville de Mâcon : Gaël Fontany, Dimitri Clar, Marine Detroyat, Nicolas Fontany, Florent Pannuti et Étienne Gatheron - Adobe Stock Parution: janvier 2024; ISSN: 2826 - 9500 Dépôt légal : janvier 2024

Impression: JF Impression - 296 rue Patrice-Lumumba 34075 Montpellier ; impression certifiée Imprim'Vert

sur papier écolabellisé.



Jean-Patrick Courtois

"Des logements à la hauteur de notre qualité de vie "

Comme toute ville, Mâcon s'est construite selon les besoins de logements successifs de ses habitants. Au cœur historique de notre cité se sont ainsi agrégés, au fil du temps, des guartiers qui cultivent une identité propre et ont permis à Mâcon de grandir. La nécessité de loger tous les Mâconnais et tous ceux qui ont souhaité vivre dans notre ville s'établit en fil conducteur d'une histoire qui continue de s'écrire sous nos yeux, au gré de l'évolution de notre société et en fonction de la force d'attractivité de notre territoire.

Les nouveaux Mâconnais attendent notamment des logements à la hauteur de notre qualité de vie. La Ville s'efforce en conséquence d'impulser une dynamique de rénovation des logements dégradés. C'est en particulier l'objet de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH), qui vise à remettre sur le marché des logements vacants. D'autres dispositifs sont mobilisés afin d'optimiser l'occupation du parc immobilier mâconnais, et donc de répondre aux attentes de nos habitants.

Parallèlement, il nous faut adapter notre politique aux évolutions sociétales : vieillissement de la population et éclatement familial notamment. L'éclosion de nouveaux projets immobiliers et l'installation de résidences séniors à proximité de notre cœur de ville constituent une réponse aux nouveaux

Pour que notre ville continue à grandir, il nous faut donc anticiper les besoins en logements des Mâconnais de demain. C'est le sens de notre action au quotidien.

year Pasial Cowoy



#connectés





SUIVEZ-NOUS

Facebook: @Villedemacon Instagram: @villedemacon Twitter: @VilleDeMacon Linkedin : Ville de Mâcon

www.macon.fr

Dès le 15 janvier, de nouveaux travaux vont commencer dans le centre-ville. Les rues du Pont, Laguiche et Sigorgne sont concernées par cette rénovation. Pour suivre l'évolution des travaux et connaitre toutes les informations pratiques, scannez ce QR code:















Votre magazine est en ligne

Plus d'infos sur www.macon.fr







Une fin d'année gourmande et animée

En décembre, la magie de Noël a opéré à Mâcon avec le festival de Contes & Lumières. Parades, patinoire, marché de Noël, expositions, illuminations, décorations et concerts ont animé les rues du centre-ville et émerveillé petits et grands.

dans le rétro





Le centre-ville voit la vie en rose!

La savane mâconnaise s'agrandit et voit la vie en rose! La girafe, le crocodile et le rhinocéros installés devant la gare ont en effet été rejoints mi-novembre par un hippopotame... rose! La sculpture en ferraille, entièrement réalisée par les services techniques de la Ville, a été installée sur le rond-point de la gare et apporte une belle touche de couleur au centre-ville.



Téléthon : **20 ans de solidarité à Mâcon**

Les 8 et 9 décembre, de nombreuses animations étaient programmées place Saint-Pierre, à Sennecé-les-Mâcon et dans toute la ville à l'occasion des 20 ans du Téléthon mâconnais. Entre défis sportifs, démonstrations de danse, défilé de mode, descente en rappel de l'église Saint-Pierre ou encore initiations, les associations locales et les Mâconnais se sont une nouvelle fois montrés solidaires et généreux.

Bienvenue à Mâcon

Samedi 25 novembre, le maire et son conseil municipal ont accueilli les nouveaux habitants de Mâcon.
Une quarantaine de personnes ont répondu à l'invitation.
Organisée chaque année, cette cérémonie permet de présenter la Ville, ses projets, la richesse de son tissu associatif, économique, culturel et sportif à tous ceux qui ont fait le choix de venir vivre à Mâcon et de profiter de sa qualité de vie.





Située à six kilomètres du centre-ville de Mâcon, la commune associée a su se développer au fil des années tout en préservant un cadre de vie agréable à ses 500 habitants.

D'un côté la Saône et sa voie bleue longue d'un kilomètre entièrement rénovée en 2021 et très appréciée des promeneurs et des cyclistes. De l'autre les collines de la Grisière et l'axe autoroutier, atout majeur pour les habitants et l'attractivité de la commune. Au milieu, au centre du village, des propriétés individuelles et des maisons en location, prisées par les futurs acquéreurs en quête d'espace verdoyant et d'un cadre de vie agréable, non loin des grandes villes.

La proximité de la D906 et de la voie ferrée reliant Paris à Lyon et Marseille ne vient pas compromettre la quiétude de Saint-Jean-le-Priche qui a vu sa population tripler en l'espace de 50 ans. La commune résidentielle accueillait 158 habitants en 1968, elle en compte désormais 500 et devrait voir sa population encore augmenter avec la réalisation d'appartements de standing au château (lire encadré). Ce projet s'inscrit dans la volonté de conserver la douceur de vivre à Saint-Jean et de préserver

l'environnement, chers aux habitants et à Denise Noton, maire déléguée depuis 2014.

Avec le bois communal, l'espace détente au bord de l'étang du château, les bords de Saône ou encore l'espace verdoyant à proximité de la mairie et de la salle polyvalente, la nature est en effet au cœur du bien vivre des Prêcheurs. Cela n'empêche pas Saint-Jean de vivre et d'avancer pour proposer un maximum de services (mise en place d'un circuit de bus, transport scolaire, une école en RPI avec une classe de CM1, une cantine, une mairie annexe ouverte trois jours par semaine...) à ses habitants.

« Les relations avec les services techniques et administratifs de la Ville de Mâcon sont essentielles et efficaces. Nous avons l'appui de la Ville pour les travaux en régie. Cette collaboration étroite permet à la commune de s'embellir et de bien vivre ici, souligne l'élue. Les aménagements et réfections réalisées depuis 10 ans montrent bien le dynamisme de la commune associée. » Parmi les grandes réalisations, pour ne citer qu'elles : la création d'un verger pédagogique pour les écoliers, l'aménagement de la cour d'école (engazonnement, plantation d'arbustes, maison à insectes et à oiseaux...), l'installation récente d'un panneau informatif numérique et lumineux en liaison avec la mairie de Mâcon, la réfection complète de la salle polyvalente et de la salle de réunion, celle du restaurant scolaire et de la mairie annexe, la création d'un parking ou encore la mise en place de sept caméras de vidéo-protection.

Sur le plan économique, la commune accueillera prochainement, en bordure de la route de Saint-Martin, le siège social, les entrepôts et les 10 employés d'une entreprise de pose de résine armée.

Le village est aussi riche de son lien social et de sa vie associative. « Il y a cette relation humaine, cette proximité et cette confiance au quotidien entre les administrés, les agents de la commune et moi-même qui permettent d'avancer ensemble. L'association

Une commune associée...

C'est une commune qui, dans le cadre d'une fusion-association entre plusieurs communes, perd sa qualité de collectivité territoriale, mais conserve quelques particularités. Commune associée de Mâcon depuis 1972, Saint-Jean-Le-Priche, comme Sennecé-les-Mâcon et Loché bénéficient ainsi d'un maire délégué, élu par le conseil municipal de Mâcon et d'une commission consultative élue de plusieurs membres (le nombre variant en fonction de la population). Le maire délégué, officier d'état civil et officier de police judiciaire, reçoit certaines délégations du maire, et une mairie annexe. Il est notamment responsable des actes d'état civil.

Saint-Jean Fête a aussi été relancée avec une équipe dévouée et dynamique qui a pour seul but d'animer la commune et grâce à laquelle nous passons de bons moments. » L'amitié est le maitre-mot de l'association, emmenée par Odile Mutel, Catherine Péhu et Claire Gaumont, qui organise avec réussite vide grenier, fête de la Saint-Jean, marché de Noël, concerts... Ces manifestations favorisent l'intégration des nouveaux habitants et renforcent le bien-vivre à Saint-Jean.

22 nouveaux logements au château

Inoccupé depuis le départ de la maison de retraite en 2015, le château de Saint-Jean-le-Priche va revivre. Construite en 1916, la bâtisse, propriété privée de près 3 000 m², vient en effet d'être rachetée par le promoteur Arcade immobilier.

Un permis de construire a été déposé au service Urbanisme de la Ville de Mâcon pour la réalisation de 22 appartements de standing. Ces appartements seront à vendre sous la forme de plateau allant de 64 à 170 m². Les travaux devraient débuter au printemps prochain pour une livraison des appartements fin 2024.

« C'est une très bonne chose pour la commune puisque cela va faire venir de la population », se réjouit Denise Noton qui se félicite également de la nature du projet : « Il ne dénature en rien le château ni l'espace autour. Le bois est classé, les arbres vont rester, cela fait partie des conditions à respecter pour préserver ce cadre magnifique. »





TOUT SAVOIR SUR LE RECENSEMENT

QUELLES SONT LES GRANDES ÉTAPES?

Du 18 janvier au 24 février, une partie de la population mâconnaise sera recensée. Qui est concerné ? Comment ca marche et à quoi sert le recensement ? Votre magazine répond à toutes ces questions.

Quand a lieu le recensement?

Tous les ans à Mâcon. Les communes de moins de 10 000 habitants sont recensées de manière exhaustive une fois tous les cinq ans. Dans les communes de plus de 10 000 habitants, comme à Mâcon, il s'agit d'un recensement annuel par voie d'enquête qui concerne 8 % de la population.

Pourquoi êtes-vous recensés?

Le recensement permet de dénombrer et de connaître la population (âge, sexe, situation matrimoniale, niveau d'études, profession, transports utilisés, déplacements professionnels ou non, lieu de résidence collectif ou individuel, ancien ou récent, sa superficie...).

En France, le respect de la vie privée ne permet pas de se servir d'autres fichiers (déclaration d'impôts notamment) pour exploiter les données. Seul le recensement permet à l'Insee de récupérer ces informations qui seront ensuite exploitées de manière anonyme.

Une personne peut-elle être recensée deux années de suite ?

Oui. Le recensement vise en effet à enquêter des adresses et non des personnes. Les habitants ayant déménagé en cours d'année peuvent donc être recensés deux années consécutives.

À quoi servent les données récoltées lors du recensement ?

Les données sont une aide pour définir les politiques publiques. Grâce aux résultats du recensement, les collectivités et l'État peuvent mieux cibler la population et prendre des décisions concernant notamment l'évolution des équipements collectifs (écoles, hôpitaux...), des réseaux de transports ou encore des politiques de logement... En outre, les collectivités reçoivent des dotations de l'État qui vont l'aider à financer son fonctionnement. Ces dotations sont plus ou moins importantes en fonction du nombre d'habitants.

Le recensement est aussi un outil pour les entreprises et les sociétés qui veulent s'implanter dans la ville. Cela leur permet de connaître la main d'œuvre potentielle (niveau d'études par exemple) et la clientèle recherchée.

Le recensement est-il obligatoire ?

Oui, il fait partie des enquêtes obligatoires. L'intérêt de répondre est de permettre aux pouvoirs publics de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population.

Qui sont les agents recenseurs à Mâcon?

Six agents ont été recrutés par la Ville. Ils se présenteront au domicile des Mâconnais enquêtés pendant cinq semaines.













Pour toute auestion...

Il suffit d'appeler le service État civil - Réglementation de la Ville de Mâcon au 03 85 39 71 62.

Si vous rencontrez des difficultés pour remplir le questionnaire en ligne, un ordinateur peut être mis à disposition à l'accueil. Le service peut également vous aider à remplir les questionnaires papier ou vous mettre en contact avec les agents recenseurs.

Avant la collecte



L'Insee met à jour le Répertoire d'immeubles par adresse (pour les immeubles notamment). Ce travail est en partie réalisé par les agents de la Ville qui vérifient notamment sur le terrain si les logements référencés existent encore.



localisés (Ril). Il contient l'ensemble des adresses de logements ainsi que le nombre de logements



À l'automne. l'Insee tire au sort l'échantillon d'adresses recensées sur l'ensemble de la ville. Les secteurs de collecte des agents recenseurs sont définis à partir de cette liste d'adresses tirées au sort.



En décembre, six agents recenseurs sont recrutés. Ils suivent deux formations en janvier : la première avant la tournée de reconnaissance ; la deuxième avant la collecte.

Pendant la collecte



La tournée de collecte dure cinq semaines pendant lesquelles les agents rencontrent les habitants et les interrogent. Les services municipaux peuvent suivre le nombre de réponses internet grâce à une application. Les agents recenseurs sont eux informés par sms.



Depuis 2023, les adresses individuelles reçoivent un second courrier avec les codes de connexion pour répondre aux questions sur Internet. Pour les immeubles collectifs, les agents se présentent en personne chez les Mâconnais pour remettre les codes internet ou, sur demande, les questionnaires papier.



La tournée de reconnaissance permet de repérer les secteurs et de vérifier si le nombre de logements par adresse est correct. Les agents informent également la population des adresses concernées qu'elle va être enquêtée en déposant un courrier dans toutes les boîtes aux lettres.

Après la collecte



Les questionnaires papier sont triés et reclassés avant d'être transmis à la direction régionale de l'Insee. Elle reçoit directement les réponses en ligne.



Les questionnaires papiers sont numérisés et rendus anonymes pour un traitement confidentiel des données. L'Insee vérifie et valide les résultats avant de les intégrer dans un modèle statistique basé sur un cycle quinquennal.



À la fin de l'année, les chiffres sont communiqués aux maires et au grand public. Ils seront ensuite détaillés tout au long de l'année suivante, d'abord à l'échelle de la collectivité puis par quartier.

La Ville à cheval sur la propreté urbaine

Mâcon vient de recevoir l'un des trophées de la propreté urbaine de l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine (APVU), catégorie développement durable. Ces trophées récompensent les villes ayant mené des actions exemplaires dans différents domaines de la propreté urbaine. La Ville s'est distinguée grâce aux diverses actions et missions de service public menées avec l'équipe hippomobile. Depuis 2009 et l'arrivée du premier cheval cantonnier. la Ville a su améliorer le cadre de vie des habitants tout en préservant l'environnement, sans émettre de gaz à effet de serre, en remplaçant notamment les véhicules à moteur par le cheval pour le ramassage des déchets et l'arrosage des plantes en centre-ville. Par ailleurs, les chevaux sont aussi présents au sein de la Police municipale avec une brigade composée de trois agents. La présence du cheval facilite le lien social entre les habitants et les agents municipaux.





Le Salon de l'apprentissage et de l'alternance en février

Le 3e salon de l'apprentissage et de l'alternance aura lieu le samedi 3 février de 9 h à 16 h à la salle du Pavillon. Toute la journée, les centres de formation du territoire seront présents pour orienter, conseiller les jeunes sur leur avenir professionnel et échanger sur les différents dispositifs.

Ce salon s'adresse aux jeunes de tout âge et de tout niveau. du collège au Bac+5, qui souhaiteraient poursuivre leur cursus scolaire avec une alternance ou un apprentissage, se réorienter ou tout simplement s'informer sur les formations disponibles sur le bassin mâconnais.







2022 a vu arriver 17 nouveaux donneurs.



Mâcon endosse le maillot jaune

Mâcon accueillera le Tour de France le jeudi 4 juillet. Le départ de cette 6e étape sera donné à 13 h 25 depuis l'esplanade Lamartine. Longue de 163 km, cette étape de plaine emmènera les 22 équipes du peloton du Mâconnais à Diion. Comme en 2019, les coureurs et la caravane traverseront le centre-ville pour une parade dans les rues de Mâcon avant le début réel de la course. La Ville de Mâcon et le Département de Saône-et-Loire proposeront de nombreuses animations festives dans les mois qui précéderont le Tour pour accompagner cette ferveur populaire qui règne sur chaque ville étape.



Le parking des Halles est ouvert

Depuis fin décembre, 106 nouvelles places de stationnement sont accessibles en centre-ville avec l'ouverture du parking souterrain des Halles. Ce parking dispose de cinq places avec des bornes de recharge pour véhicules électriques, trois places PMR dont une place avec une borne de recharge électrique et cinq places de stationnement pour deux-roues. Deux accès piétons sont ouverts depuis le passage des Halles et la Place Saint-Pierre (avec un ascenseur). Ce parking est ouvert du lundi au mercredi de 7 h à 20 h et du jeudi au samedi de 7 h à 23 h (fermé le dimanche sauf demande d'ouverture dans le cadre des manifestations). Il sera accessible 24h/24 7i/7 avec l'application Prestopark comme pour les parkings Lamartine et du Centre.

Une coopération renforcée pour lutter contre l'insécurité

Lundi 27 novembre, l'ensemble des acteurs étatiques, publics et associatifs du territoire de Mâcon étaient réunis à l'Hôtel de Ville pour l'assemblée plénière du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), présidée par Jean-Patrick Courtois, maire de Mâcon. L'objectif était double : dresser un était des lieux de la délinquance sur la ville et initier une réflexion sur les orientations futures en matière de tranquillité publique.

La Ville de Mâcon et les partenaires locaux sont mobilisés au quotidien pour assurer la qualité de vie et la préservation du bienvivre ensemble. Il est aujourd'hui indispensable de coordonner, unifier et promouvoir l'ensemble des opérations de sécurité en mobilisant l'ensemble des acteurs et partenaires de la prévention de la répression, de l'aide aux victimes et de la protection des personnes vulnérables.

Cette rencontre a permis de consolider le maillage territorial existant. Le CLSPD va désormais poser les éléments d'un diagnostic en matière de sécurité à Mâcon, affiner la stratégie de sécurité et de prévention de la délinquance et mettre en œuvre un dispositif organisé et réactif avec des temps de travail thématiques tout au long de l'année.





La nouvelle dynamique du logement

Depuis quelques années, Mâcon voit sa population augmenter et compte aujourd'hui plus de 35 000 habitants. La Ville ambitionne maintenant d'atteindre le cap des 40 000 à l'horizon 2040. Pour cela, elle s'est engagée dans une politique active en matière de logement en développant une offre nouvelle et attractive dans son centre-ville et sur l'ensemble de son territoire.

Après une longue période de stagnation, Mâcon a trouvé un nouvel élan démographique grâce à son attractivité économique, la présence de tous les équipements nécessaires à la population et la redynamisation de son centre-ville. Située au carrefour d'axes de circulations majeurs, la Ville a en effet su attirer de nouvelles entreprises et avec elles de nouveaux emplois et de nouveaux habitants. Le développement du tissu économique local s'est accompagné de nombreux chantiers engagés dans le cadre d'une politique de revitalisation du centre-ville et du programme « Cœur de ville, cœur de vie ».

Plus de 100 millions d'euros ont ainsi été investis, avec le soutien de l'État, pour renforcer l'activité commerciale en hyper-centre, rénover les places et les rues du cœur de Ville et faire revenir les habitants en centre-ville. « Pour cela, la priorité est de proposer des logements confortables pour les familles qui arrivent à Mâcon et de rendre accessibles ou d'adapter les logements aux besoins des personnes âgées qui souhaiteraient revenir habiter dans le centre de Mâcon », explique Éric Maréchal, adjoint au maire en charge de l'Urbanisme et de l'Habitat.

Mâcon compte aujourd'hui 19 069 logements, dont 7254 logements locatifs sociaux. Pour accueillir 40 000 habitants en 2024, il lui faudra 80 à 100 logements supplémentaires par an, tout en maîtrisant son foncier et le caractère de chaque quartier.

Avec un parc immobilier composé de 40 % de logements sociaux et de pavillons en périphérie, la Ville dispose principalement de grands logements. Le Programme local de l'Habitat (PLH)

2019/2025 réalisé par Mâconnais Beaujolais Agglomération confirme cet état des lieux et préconise de développer l'habitat intermédiaire et individuel groupé pour pallier le manque de logements type T2 et T3 qualitatifs et confortables (70-75 m²). Ces logements répondent davantage aux besoins des couples, des personnes âgées et des jeunes actifs qui veulent se stabiliser en ville

Plusieurs opérations immobilières se sont inscrites dans ce sens avec un immeuble de 20 logements neufs à la place de l'ancien cinéma Le Royal, un ensemble immobilier de standing avec 18 appartements sur l'îlot Laguiche ou encore la restauration du bâtiment historique La Charité-Soufflot avec 64 logements spacieux. D'autres programmes vont suivre dans le cadre de ce renouvellement urbain avec 46 logements à Saint-Clément, 23 à l'angle de l'avenue de l'Europe et de la rue Bigonnet, 41 avec le Colisée au parking Monnier ou encore Le Prestige et ses 11 appartements à Flacé.

En parallèle, et même si elle est stable depuis plusieurs années, la Ville a souhaité remédier à la vacance de certains logements en hyper centre avec des opérations comme l'OPAH-RU en encourageant les propriétaires, bailleurs ou occupants, à rénover et améliorer leurs logements grâce à des aides financières conjointes avec MBA et l'Anah (Agence nationale de l'habitat). De nombreuses opérations ont été menées dans ce sens ces 10 dernières années et vont se prolonger. À l'extérieur du centreville, c'est un programme de rénovation urbaine de La Chanaye qui prévoit la création de 200 nouveaux logements entre petits collectifs individuels (R+2 et R+3) et intermédiaires.

Un parc de logements privés rénovés

Pour garder les habitants et en attirer de nouveaux en centre-ville, différentes opérations ont été mises en place à Mâcon ces 10 dernières années.

Depuis 2012, deux Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat ont été lancées à Mâcon. Portées par Mâconnais Beaujolais Agglomération avec des financements de la Ville de Mâcon, de l'Agence nationale de l'habitat et du Département de Saône-et-Loire, ces OPAH ont pour objectif de rendre plus attractifs les logements anciens du cœur de ville en participant aux financements de certains projets ou en accompagnant de manière spécifique les propriétaires.

Ce dispositif s'adresse aux propriétaires occupants, aux propriétaires bailleurs, aux copropriétés de plus de 15 ans situées dans le périmètre d'intervention de l'OPAH-RU (périmètre élargi en 2023, le dispositif s'adaptant au fur et à mesure en fonction des demandes et des projets), ainsi qu'aux primo-accédants de résidence principale.

Il s'agit d'aider à améliorer l'état et les performances énergétiques des logements anciens, à rénover des parties communes et des facades d'immeubles ou encore à rendre accessibles certains logements. Tout cela pour maintenir les habitants actuels sur leur lieu d'habitation tout en attirant de nouveaux publics en centre-ville. Ce dispositif d'intervention en matière d'habitat privé et de cadre de vie favorise également la remise sur le marché des logements vacants.

Depuis 2017, la Ville de Mâcon a également lancé une opération de restructuration d'immeubles en collaboration avec la SEMA 71 (Société d'économie mixte d'aménagement Mâconnais Val de Saône Bourgogne du sud). La volonté est là encore d'améliorer le cadre de vie en hyper centre et de moderniser le parc privé.

Cette ORI portée par la SEMA 71 dans le cadre d'une concession d'aménagement concerne 11 bâtiments du cœur de ville dont trois d'entre eux (rues Carnot, Saint-Antoine et une partie de l'îlot Laguiche) ont été réalisés directement par la SEMA 71, quatre vendus et réhabilités par des propriétaires privés.

En chiffres

La première OPAH menée de 2012 à 2017 a permis la rénovation de 33 logements de propriétaires occupants et 60 logements de propriétaires bailleurs, l'attribution de 45 primes à l'accession à la propriété, la rénovation de 45 façades, cours intérieures, parties communes et l'installation de deux ascenseurs.

Au 26 septembre 2023, la seconde OPAH (2019 - 2024) a

permis d'accompagner 197 projets de réhabilitation portés par des propriétaires du centre-ville et d'en financer 140. Cela concerne 18 logements de propriétaires occupants, 46 ménages accédants, 31 logements locatifs à loyer modéré et 72 immeubles rénovés via Actions Renforcées / Façade. Au total, sur cette deuxième phase, 2 318 379 € de subventions ont été accordées dans le cadre de l'OPAH sur 4 925 000 € de travaux générés.

Quels logements à Mâcon?

19 138 logements

16 748 de résidences principales soit 87,5 %

576 résidences secondaires ou logements occasionnels soit 3 %

1814 logements vacants soit 9,5 %



maisons soit 22,7 %





appartements

autres logements soit 0,7 %

Construction des logements

















Taille des logements











Ils sont dans leur logement depuis...

Moins de 2 ans

2696 ménages soit 16.1 %

De 5 à 9 ans

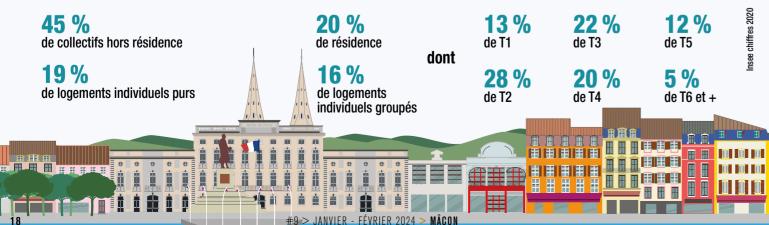
3146 ménages

De 2 à 4 ans

4 133 ménages soit 24,7 %

10 ans et plus

521 logements construits depuis 2019 (source PLH MBA 2019/2025)



Le boom des résidences seniors

Sécurisées, animées, confortables et bien situées, elles sont une alternative très prisée entre le maintien au domicile familial et le départ en structure médicalisée pour des personnes âgées encore autonomes.

Les résidences seniors se développent de plus en plus et Mâcon s'inscrit dans cet essor. Trois établissements sont déjà ouverts, deux autres le seront prochainement. Toutes ont la même priorité : offrir un maximum de services à la personne (santé, restauration, sécurité, loisirs, livraisons de courses, salon de coiffure...) dans un périmètre très réduit et à proximité du centre-ville, afin de faciliter le quotidien des résidents.

Mâcon compte aujourd'hui près de 250 logements locatifs (du studio au T3) en résidence seniors : Les Séguanes gérées par Mâcon Habitat avec 48 logements, les Jardins d'Arcadie, la dernière ouverte au printemps 2023 avec ses 90 appartements de standing à proximité de la place Genevès et la plus ancienne, la résidence autonomie senior Les Épinoches-Cerisaie. Cette structure municipale qui compte 109 appartements et studios réserve six de ces logements à des jeunes.

Depuis février 2022, en effet, en partenariat avec le CCAS et l'Aile Sud Bourgogne, cet habitat intergénérationnel permet à des étudiants ou jeunes actifs de se loger en contrepartie de quelques heures de service rendu : l'animation d'ateliers artistiques, des conférences, des conseils et initiations informatiques... « Nous avons six studios qui

nous permettent une cohabitation entre seniors et jeunes, souligne Vincent Bossuwe, directeur de l'établissement, Ce dispositif est un succès avec pas mal de demandes et une liste d'attente. Chacun tirant bénéfice de cette interaction et de ces échanges solidaires avec de la présence le soir et le week-end pour les uns, un logement confortable à moindre coût en centre-ville pour les autres. »

À l'horizon 2025, l'offre de résidences seniors va s'enrichir d'une petite centaine de logements à Mâcon

avec l'ouverture au premier semestre 2024 de la résidence services seniors, passage des Halles. sur l'îlot des Minimes avec 90 appartements équipés et adaptés ainsi que celle d'un béquinage (ensemble immobilier organisé autour d'un iardin et d'espaces de vie partagés) de 27 logements T2 et T3 au nord de la ville à l'îlot Monnier, fin 2025.



Le logement touristique s'adapte

En l'espace de cinq ans, la fréquentation des hébergements de tourisme a augmenté de 65 % à Mâcon avec 355 000 nuitées enregistrées en 2022 contre « seulement » 230 000 en 2017. Ces nuitées sont réparties entre hôtels, campings, chambres d'hôtes et meublés touristiques.

Dans ce contexte, les meublés de tourisme tirent leur épingle du jeu et profitent de cet essor de la fréquentation. Ces meublés de tourisme que certains appellent gites pendant que d'autres parlent de Airbnb® sont des villas, appartements, ou studios meublés, à l'usage exclusif du locataire. Ils sont proposés en location, à une clientèle de passage, d'affaires ou de loisirs qui y effectue un séjour caractérisé par une location à la journée, à la semaine ou au mois, et qui n'y élit pas domicile.

Il y a aujourd'hui 47 logements meublés et 8 chambres d'hôtes officiellement déclarés à Mâcon (contre un meublé et 11 chambres d'hôtes en 2017). Si cette augmentation

peut paraître conséquente, elle est à mettre en parallèle avec l'attractivité culturelle, sportive et touristique croissante de

« Les événements motivent le séjour et développent la fréquentation. Il y a aussi un réel engouement, qui grandit d'année en année, pour le tourisme à Mâcon, analyse Louis-Mickaël Grall, directeur de l'office de tourisme Mâcon Sud Bourgogne. Avec cette vraie dynamique, les acteurs privés sont conscients du potentiel d'accueil et se lancent dans l'achat, la rénovation et la location de ce type de bien touristique pour répondre à la demande d'une certaine clientèle qui préfèrent un meublé à tout autre hébergement touristique. L'évolution des plateformes de réservations et le développement de conciergeries facilitent en plus les choses. Avec cette hausse de la fréquentation, nous avons aussi des investisseurs hôteliers qui ont des projets d'ouverture et qui nous sollicitent pour s'installer sur l'agglomération. »

Le centre-ville poursuit sa transformation

Les rues Sigorgne, Philibert-Laguiche et du Pont vont être rénovées cette année. Les travaux commenceront dès la mi-janvier.

La Ville de Mâcon étend son programme de mise en valeur du centre-ville. Après la rénovation des rues Carnot, Dombey et Franklin et le nouvel aménagement des places aux Herbes et Poissonnière terminés en 2023, quatre autres rues vont changer de visage en ce début d'année. Les rues Philibert-Laguiche, Sigorgne, du Pont et une partie de la rue Franche seront en travaux jusqu'au printemps.

Ce chantier s'inscrit dans le cadre de la restructuration du centreville mise en place depuis 2018 avec l'action Cœur de ville Cœur de vie. « Notre volonté est d'attirer de nouveaux commerces et de faire venir les gens dans le centre-ville, explique Yves Dupuis, adjoint au maire en charge de la voirie et des réseaux. Pour cela, il faut qu'il y ait une cohérence dans le cheminement et le paysage. Grâce aux travaux, nous allons uniformiser notre cœur de ville et offrir un cadre de vie agréable à la promenade dans la continuité de ce qui a déjà été fait dans les autres rues. »

Le coup d'envoi des travaux est prévu le 15 janvier avec les premiers coups de pioche sur le réseau d'assainissement : des branchements au réseau existant pour la rue Laguiche et la création d'un nouveau réseau rue Sigorgne. Ces travaux seront menés en parallèle et se termineront le 16 février pour la première citée, le 8 mars pour la seconde. En parallèle, une extension de la conduite gaz sera réalisée rue du Pont.

Les entreprises prendront ensuite le relais pour les travaux de surface. La réfection de la chaussée sera en béton bouchardé et les accotements en pierre de comblanchien dans la continuité des projets réalisés dans les autres rues... En revanche, le stationnement sera désormais interdit. Les livraisons

> s'effectueront en arrêt sur les accotements laissant la circulation se poursuivre. Aucune place dédiée ne sera matérialisée.

> La voie de circulation de 3 mètres de large sera centrale dégageant ainsi des trottoirs confortables variant de 2,25 m à 3 m en fonction des rues. Un ressaut de 2 cm entre la chaussée et les accotements favorisera un fil d'eau en cas de forte pluie. Les matériaux nobles et clairs mis en place affirmeront la circulation apaisée en zone 20 km/h. « L'objectif est de mettre en place un espace partagé pour que les piétons se réapproprient les lieux. Les véhicules ne seront pas prioritaires pour favoriser l'apaisement de la circulation en centre-ville et privilégier la mobilité douce », souligne l'élu.

Pendant quatre mois, Les travaux seront menés en parallèle dans toutes les rues et devraient s'achever à la fin du printemps 2024. Les rues du Pont, Laguiche et Sigorgne seront fermées à la circulation pendant toute la durée des



Rue du Pont



À l'entrée, les magnolias seront conservés et les jardinières réaménagées afin de drainer et d'amender la terre. Des mâts végétalisés de 4 à 5 mètres de haut avec des plantes grimpantes et des assises seront installés le long de la rue. L'aménagement intègrera l'amorce de la rue Franche jusqu'au 63 pour rejoindre l'existant. L'arbre du carrefour rue Franche/rue Laguiche, ainsi que les deux autres situés en terrasse vers la rue Rochette, seront remplacés. Un diagnostic sanitaire a fait apparaître leur dépérissement.

Des arbres plus résistants seront replantés. Avec ces espaces verts et l'installation de banquettes végétales, la volonté est d'apporter de la fraîcheur en centre-ville.

Rue Philibert-Laguiche

Un plateau traversant en pierre s'insèrera entre le passage Goncourt et la rue Rochette où seront créées des jardinières autosuffisantes intégrant des assises.

Plus haut, un espace vert sera aménagé au niveau de l'ancienne Poste et la terrasse « estrade » située face au bar Laguicheur sera élargie. C'est aussi là que la navette est-ouest s'arrêtera. Une borne rétractable sera installée en haut de la place aux Herbes pour éviter que les véhicules puissent redescendre sur la place, ainsi qu'à la jonction rue de la Barre/Philibert-Laguiche pour la mise en piétonisation de la rue Sigorgne lors des zones blanches et manifestations particulières.

Les deux arbres situés au début de la rue Lamartine seront maintenus et accompagnés de banquettes végétales à leurs pieds.



Rue Sigorgne



Le nouvel aménagement s'étendra du n°63 jusqu'à la place Poissonnière. Une grande jardinière plantée intégrera des amphores en terre cuite (Oyas) qui seront remplies d'eau une fois par semaine pour rendre les végétaux autonomes en eau. Un récupérateur d'eau de pluie des toitures de 10 000 litres va être créé rue Batillat. Les services de la Ville pourront bénéficier de cette réserve pour l'arrosage en centre-ville, voire le nettoiement. À côté, des conteneurs enterrés remplaceront les poubelles.

Devant l'Hôtel de Senecé, un grand plateau traversant en pierre prendra place pour une mise en valeur des lieux. En bas de la rue Sigorgne, un espace végétalisé avec un banc circulaire et des arceaux pour les vélos seront réalisés à l'angle de la rue Dombey et de la rue Laguiche (côté bijouterie). En face, une place PMR sera délimitée au sol par des clous de marquage.

À Mâcon, près de 1 000 enfants bénéficient chaque année du Temps après l'école (TAE). Ce dispositif proposé par la Ville les aide à s'épanouir dans un cadre ludique.

Le Temps après l'école est réservé aux élèves de 6 à 11 ans, scolarisés dans les 11 écoles primaires de Mâcon et les deux grandes sections des deux maternelles Arc-en-Ciel et Paul Eluard. Il se déroule le soir après la classe, de 16 h 30 à 18 h les lundis, mardis, jeudis, vendredis, durant les périodes scolaires.

Pour la cinquantaine d'intervenants sur ce dispositif, le TAE a un double objectif. Il s'agit d'abord de « développer chez les enfants des compétences et des connaissances susceptibles de les aider dans leur scolarité et plus généralement dans leur épanouissement personnel ». Soit concrètement savoir s'organiser, se concentrer, être persévérant, être méthodique, effectuer un travail à son terme ou encore respecter les règles et les consignes.

Ensuite, le TAE doit permettre aux enfants de découvrir et de s'initier à une activité socio-éducative, en leur donnant la possibilité de pratiquer une activité sportive, culturelle et méthodologique. La palette proposée est vaste et variée, hand, basket, cirque, yoga, hockey, escalade, trottinette, badminton, futsal, arts plastiques, jeux de société, course d'orientation, chant, danse, jeux d'écriture et de lecture, etc. « Le TAE est un temps qui est à la fois un enrichissement personnel pour l'enfant et un moment de plaisir et détente », explique Catherine Carle Viguier, 1^{re} adjointe.

Cette année, trois écoles poussent la porte de la médiathèque tous les mardis grâce à ce dispositif périscolaire gratuit. La première séance (sur les 8 prévues au total) porte sur le fonctionnement de cet établissement public, comment s'y comporter, comment respecter les autres utilisateurs. Les enfants s'approprient généralement rapidement les lieux. Deux tables sont à leur disposition pour faire leurs devoirs. À la fin de l'année, les parents seront invités à découvrir l'apport de cette opération et, pourquoi pas, y abonner leurs enfants.

Par ailleurs, à l'issue de 9 séances consacrées aux jeux de société, la dixième verra la rencontre entre certaines écoles, pour un final en apothéose. De la même manière, un mini concert au conservatoire de musique devant les parents ponctuera le travail artistique réalisé autour de deux chansons françaises par 24 enfants issus de trois écoles mâconnaises.

Les TAE sont une volonté forte de la Ville. Une partie des ateliers s'inscrit dans le dispositif CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) de la CNAF (Caisse Nationale des Allocations Familiales). Dans ce cadre, la CAF de Saône-et-Loire apporte un soutien financier. Le dispositif CLAS reçoit également une aide financière de l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires).

Le Musée des Ursulines

valorise ses collections

En 2024, le Musée va faire réaliser plusieurs restaurations d'œuvres pour mettre en valeur les collections municipales

Cette année, une grande exposition temporaire rythmera le deuxième semestre, du 20 juin au 31 décembre. Elle mettra à l'honneur Denise Ferrier (1920-2011). Peintre de l'abstraction, elle succède au sculpteur Pierre-Alexandre Morlon (*Les Vendangeurs*) en 2023 et au peintre vietnamien Mai-Thu qui a attiré près de 15 000 visiteurs.

Derrière ces grands événements, dans les mois de préparation précédant l'ouverture au public, des restaurations s'imposent parfois. Ce sera le cas pour Albert Gleizes, dont une œuvre de 2,17 m x 1,78 m passera entre les mains expertes d'un duo de restauratrices, Louise Klein et Laetitia Prouvost.

En 2023, les restaurations conduites par les Ursulines étaient liées aux expositions temporaires. Violaine Pillard s'était ainsi chargée du plâtre des *Vendangeurs*, alors stocké à La Cave à musique. Elle a également réalisé la restauration des grands et petits moules des *Vendangeurs*. Toujours dans le cadre de l'exposition dédiée à Alexandre Morlon, le musée lui avait confié *L'Épave*, ainsi que la sculpture en bronze *La jeune fille aux colibris*, un gros

travail rendu possible grâce à l'aide des Amis du Musée. La Victoire ailée, médaille commémorative interalliée de la Grande Guerre, avait été transformée par un autre restaurateur, Walérian Loyon, basé à Langres.

Des restaurations s'inscrivent dans le cadre de l'entretien et de la valorisation permanente des collections. Ce sera le cas en 2024 avec le fonds d'histoire naturelle rassemblant notamment des étoiles de mer et des coquillages. Cette collection sera envoyée à Grenoble chez Arc-Nucléart, établissement spécialisé dans le traitement de ce type d'objets.

Le patrimoine du musée recense 36 000 objets dont 952 peintures, une petite centaine de sculptures et de nombreux spécimens archéologiques, ce qui constitue une collection très importante à l'échelle de Mâcon. La Ville joue un rôle important dans leur entretien par la mise en œuvre des restaurations. Les scénographies des expositions, elles, sollicitent à la fois les services techniques municipaux et les entreprises spécialisées.









Jean-François Eckert, un nouveau président à la tête de Mâcon Tendance

Jean-François Eckert préside l'association des commerçants de Mâcon. Alsacien d'origine, il ne manque pas de pistes de travail et croit au dynamisme du commerce local.

Élu en juin dernier, Jean-François Eckert a pris ses fonctions de président de Mâcon Tendance en septembre 2023. « Je ressens une ville qui repart après Covid. Je veux amener les commerçants à s'ouvrir en montrant que Mâcon est une cité vivante. Aujourd'hui nous comptons 140 adhérents. Nous allons essayer d'en amener des nouveaux et pas uniquement les boutiques du cœur de ville. »

Papa de cinq enfants âgés de 9 à 22 ans, le parcours du nouveau président de Mâcon Tendance demande un arrêt sur image. Après un cursus scolaire à l'étranger, il débute son parcours professionnel chez Kodak comme photographe avant de prendre la direction du XVIe arrondissement de Paris et des boutiques Kodak Express à la fin des années 90. De la capitale, il retourne dans la ville de ses racines à Strasbourg, où il ouvre un magasin de photo « puis le numérique est arrivé m'obligeant à me reconvertir. » Jean-François Eckert est aussi un homme engagé au sein de la Croix-Rouge en tant que bénévole et très impliqué au sein du Conseil de famille de la paroisse. Après un retour à l'école et un Master en Management, il poursuit sa carrière comme directeur de structure, prenant en 2016 la direction de la maison de retraite de Fleurie pour la MSA.

« Nous sommes avec mon épouse passionnés de pierres et de minéraux. Nous avons eu l'idée d'ouvrir un commerce. Ce que nous avons fait en février 2022, rue Franche à Mâcon. » Immédiatement La Boutique de l'Éveil adhère à Mâcon Tendance. Rapidement, il entre au conseil d'administration de l'association avant d'en prendre les rênes en juin dernier, succédant à l'ancienne présidente, Virginie De Battista. Le nouveau président lance d'ores et déjà plusieurs pistes de réflexion, sur les horaires notamment d'ouverture la semaine, mais aussi les lundis, les dimanches, les jours fériés. Comment travailler autrement en période estivale qui enregistre beaucoup de passages ? « Nous devons participer au développement du tourisme et être un acteur majeur aux côtés de la mairie. »

« Mâcon Tendance doit, dit-il, être une force de propositions auprès des élus qui travaillent dans le même sens que nous. Nous devons maintenir les Mâconnais à Mâcon. Je sais, il y a encore des travaux à venir, mais une fois ceux-ci terminés, nous disposerons d'un extraordinaire outil attractif et d'un centre-ville proposant un service pour toutes les bourses! »

Passionné par sa mission, ce nouvel ambassadeur du commerce local est optimiste pour Mâcon. « Je le suis naturellement. L'arrivée de grandes enseignes est un signe fort. Elles contribuent aujourd'hui à redynamiser les commerces de notre belle ville. Nous sommes sur la bonne voie. »

LA GRANDE PARADE **D'OUVERTURE**

de Contes et Lumières

L'ouverture de Contes et Lumières avec un spectacle déambulatoire dans les rues du centre-ville est chaque année un moment très attendu par les Mâconnais. Le 9 décembre, « Supplément Chantilly » a lancé les festivités avec une heure et quart de performances savoureuses et féériques. Une réussite que l'on doit au service de l'Action culturelle de la Ville et à la Compagnie eliXir actifs en coulisses depuis de nombreux mois...



La programmation de la parade d'ouverture est validée depuis le début de l'été. Le service de l'Action culturelle travaille depuis avec la Compagnie pour adapter la parade au centreville de Mâcon. Plusieurs rencontres ont également eu lieu avec la Préfecture et les forces de l'ordre pour sécuriser le parcours. 24 heures avant les festivités, les préparatifs ont déjà commencé avec la mise en place des loges à l'annexe de la mairie, au gymnase Mathieu. Le catering (espace restauration) est installé dès 10 h, le matin de la parade pour accueillir les douze artistes qui font le déplacement. Le gymnase servira également au montage du matériel, à la préparation des artifices, ainsi qu'aux répétitions et au maquillage.

Quatre heures avant la parade, les artistes déchargent les camions, montent le petit train, testent le son du char musical, repèrent le parcours, aller et retour, rechargent les batteries des appareils (la compagnie est totalement autonome en électricité sur le parcours). Tous les artistes se muent en techniciens avant d'enfiler leurs habits de scène. C'est aussi l'heure de faire un débrief entre la troupe et l'organisation. L'équipe du service de l'Action culturelle en profite pour faire un détour sur l'esplanade Lamartine et modifier l'aménagement des barrières installées pour le show final.





À deux heures du départ, commence la préparation personnelle des artistes : certains enfilent leurs costumes de scène, d'autres s'entraînent, s'échauffent, se maquillent, préparent le matériel pyrotechnique. Là encore, pas de maquilleuses professionnelles ni de techniciens particuliers. Les feux seront emmenés sur le train et installés sur l'esplanade peu avant le final pour éviter la pluie. L'adaptation et la réactivité sont les deux maîtres-mots des spectacles déambulatoires, dépendants de la météo.

Une heure avant le lancement des festivités.

la Police municipale vient débriefer sur le rôle et la place de chacun pendant la parade. Un service de sécurité privé et la Police nationale sont aussi sollicités pendant toute la durée du show, la Croix Rouge, elle, est déjà installée. Place également aux derniers réglages avec notamment l'ordre de passage sur l'esplanade et la répétition des derniers gestes. Quelques minutes avant le début de la parade, la foule est déjà sur place, le petit train peut quitter la cour du gymnase, escorté par une voiture.

De 18 h 30 à 19 h 30, le char déambule de la place de la Barre à l'esplanade Lamartine se fravant un chemin à travers la foule grâce aux policiers et au service de sécurité. Les agents de la Ville défilent aussi aux côtés de la compagnie, tenant à l'écart la foule, conseillant sur les virages à bien négocier et indiquant les arrêts musicaux et artistiques des échassiers, jongleurs et autres danseurs.



À l'arrivée sur l'esplanade, les artifices sont installés, le show peut commencer. Agathe, Eva, Romaine, Pierre et Frédéric peuvent souffler un peu et profiter du spectacle, à l'écart de la scène. Le ciel s'illumine, le public applaudit, les musiques résonnent sur l'esplanade. Quinze minutes plus tard, la fête est finie. La journée, elle, continue et se prolongera tard dans la soirée entre le rangement du matériel, celui des loges et le temps partagé avec les artistes avant leur départ.



#9 > JANVIER - FÉVRIER 2024 > MÂCON

Bénévole aux Restos du Cœur

La 39° campagne hivernale des Restos du Cœur bat son plein. À Mâcon, plus de 500 familles pousseront les portes de l'antenne locale chaque semaine. Pour les accompagner et les aider, une équipe de bénévoles investis avec laquelle votre magazine a passé une journée entre logistique et distribution...

Mardi 21 novembre. C'est l'effervescence au 38 de la route de Lyon. La nouvelle campagne hivernale vient d'être lancée et les bénévoles de l'antenne mâconnaise s'affairent dans la cour, les réserves et l'épicerie de l'association. Les mardis et vendredis matin sont réservés à la logistique : livraison, tri, gestion des stocks, rangement des produits ; les mardis aprèsmidi, les jeudis matin, les vendredis après-midi à l'accueil des bénéficiaires et à la distribution.

Pour aider, ils sont une centaine de bénévoles réguliers. La machine est bien huilée. Chacun sait ce qu'il doit faire pour optimiser son temps et ses compétences: les deux chauffeurs font deux voyages, au Nord et au Sud de la ville pour récupérer les produits sur les plateformes, dans les magasins et les boulangeries. À leur retour, pendant toute la matinée, une chaine se forme pour vider les camions, amener les produits, à la force des bras ou sur les chariots, dans les réserves, les étiqueter, les compter et vérifier les dates de péremption et l'état des produits.

À l'épicerie, les « petites mains » mettent en place les denrées dans les rayonnages, en respectant les consignes de sécurité et d'hygiène. Les Restos du Cœur, c'est comme un magasin, à l'échelle de la solidarité. Que l'on soit ancien ou novice dans le bénévolat, que l'on soit actif ou à la retraite, que l'on soit là tout le temps ou pour la journée, tout le monde a la même valeur et met la main à la pâte de la même manière. On aide son « collègue », on passe le balai, on plante un clou, on répare quelque chose, on installe les décorations de Noël, on prépare le café, on fait la vaisselle ou on cuisine le repas partagé du midi...

Avant de commencer, Régis Geronazzo, le président de l'antenne mâconnaise, avait prévenu : aux Restos, il faut être polyvalent, bien organisé et volontaire. « Quand je recois un futur bénévole pour la première

Si vous souhaitez devenir bénévole à Mâcon, il suffit de proposer votre aide spontanée sur https://www.restosducoeur.org/devenir-benevole/ou d'appeler directement le président mâconnais, Régis Geronazzo au 06 33 35 29 78.

fois, je lui pose tout un tas de questions sur son parcours et ses compétences, il ne s'agit pas d'être curieux, il s'agit surtout de l'orienter vers le meilleur poste et savoir ce qu'il va pouvoir nous apporter en plus. Tous les âges, tous les profils, tous les emplois du temps sont les bienvenus. Un ancien professeur pourra donner des cours de français ou de mathématiques pour remettre les gens dans le circuit, un ancien médecin donnera des conseils santé, un comptable ou un informaticien nous aidera dans le bon fonctionnement de l'association. »

Aux Restos du Cœur, il faut aussi avoir l'esprit d'équipe et partager les valeurs de l'association. Ici, on vient pour rendre service sans rien attendre en retour et ce avec le sourire, l'empathie, la tolérance, l'envie d'écouter et d'accompagner les personnes en difficulté. Sans jugement. « Un bénéficiaire qui ose pousser la porte des Restos, c'est qu'il en a vraiment besoin. Nous sommes là pour l'accueillir et échanger s'il en éprouve le besoin. »

Tout est fait pour que chacun se sente le mieux possible avec la boisson offerte à l'arrivée, quelques mots réconfortants, une épaule pour se confier... « Notre volonté est de créer autour des bénéficiaires un noyau de bénévoles dans lequel on se sent bien, on discute de tout et on avance ensemble. » Il suffit de passer quelques heures seulement dans les locaux de la route de Lyon pour comprendre que devenir bénévole aux Restos du Cœur, c'est avant tout intégrer une aventure humaine.







Bienvenue dans le monde

passionnant des collectionneurs

Dimanche 28 janvier, la salle des fêtes de Sennecé-les-Mâcon accueillera la 42e édition du Salon de la collection.

Une trentaine de collectionneurs et leurs lots de curiosités seront au rendez-vous entre vieux papiers, fèves, disques, poupées, flacons de parfum, capsules de champagne et autres jouets... Les Cartophiles mâconnais, organisateurs de l'événement, et leur président Michel Gonnet ont préparé pour l'occasion une exposition sur le Vieux Saint-Vincent.

D'autres participants vous feront découvrir leur passion entre grandes histoires et anecdotes. Olivier Puech sera de ceux-là. Habitué des Dimanches de la collection (lire notre encadré), le Mâconnais d'adoption étonne dans les allées de l'espace Carnot-Montrevel. Sur son stand, à l'ombre d'un château-fort, une armée en réduction mélange grenadiers de l'Empire, indiens et cow-boys, chasseurs alpins et autres bersagliers. À côté de cette parade improbable, des champions du Monde de football 1998 se tiennent prêts à arriver en renfort!

Olivier Puech le concède, sa collection est hétéroclite. Mais il lui est difficile de changer une manie vieille de plus d'un demi-siècle : « Tout gamin, j'ai commencé avec les petits soldats. Avec un copain, on s'amusait à reconstituer les grandes batailles : Waterloo, le Débarquement en Normandie... Lui voulait les refaire telles qu'elles s'étaient

Les Dimanches de la collection ont lieu chaque troisième dimanche du mois de 9 h à 12 h à l'espace Carnot-Montrevel. Prochains rendez-vous les 21 janvier et 18 février.

Organisé par les Cartophiles mâconnais, ce rendez-vous mensuel est un incontournable des sorties dominicales pour les curieux avides de découverte et de belles histoires. Pour les collectionneurs aussi puisqu'il réunit toutes sortes de pièces originales. Une vingtaine de stands se dresse à chaque fois sous la verrière de l'espace Carnot-Montrevel. Vous pouvez autant y dénicher des pièces rares qu'écouter les anecdotes et les belles histoires des collectionneurs passionnés au fil des stands.

> Entrée gratuite.

déroulées. Moi, j'aurais bien fait gagner les Français à chaque fois ! »

Cet ancien professeur d'Histoire, aujourd'hui à la retraite, a enrichi sa collection avec des placards qui débordent. S'il s'est résolu à vendre certaines pièces, il conserve les soldats en plomb et s'est pris de passion pour les médailles.

Avec ses collections, Olivier Puech entretient surtout son goût de la rencontre avec les autres : « Les objets racontent toujours une histoire. J'aime discuter avec les clients, raconter des anecdotes... On en apprend tous les jours! »

> Salon de la collection à Sennecé-les-Mâcon, dimanche 28 janvier de 9 h à 17 h. Entrée gratuite.







La galerie Mary-Ann

ouvre ses portes au lycée Cassin

Le lycée René Cassin crée l'événement du 6 au 15 février. Pendant deux semaines, élèves et professeurs investissent la galerie Mary-Ann avec une première exposition de ce genre.

#9 > JANVIER - FÉVRIER 2024 > MÂCON

Le millier d'élèves de l'établissement profite de l'invitation de la galerie municipale et du service action culturelle de la Ville de Mâcon pour dévoiler l'étendue de ses talents. Depuis la rentrée, encadrés par Franck Gherardi, professeur et coordinateur du projet, les travaux ont bien avancé sur le thème vaste et motivant : « Des femmes et des hommes pour leur environnement et le futur ».

Pendant leur temps scolaire, toutes les classes (enseignement général, professionnel et technologique) ont planché sur le sujet avec une centaine de professeurs. Le résultat est disparate, mais spectaculaire. « Nous allons présenter quinze réalisations très éclectiques ! », avance Franck Gherardi.

Une expo tous azimuts

Au centre de l'exposition, le prototype de branche de l'Arbre solaire trône avec ses ramifications métalliques supportant des panneaux photovoltaïques. Un projet bien de son temps : les élèves peuvent y recharger leur téléphone portable. L'ouvrage pourrait ensuite être installé à divers endroits de la ville.

À suivre sur des panneaux informatifs : la transformation écologique d'un terrain à l'abandon entre deux bâtiments du lycée. Il fait bon s'asseoir au verger pédagogique, en y croquant un fruit et en regardant les insectes emménager dans leurs « hôtels ».

La nature rime aussi avec le futur avec une version végétalisée sur ordinateur du pont de Saint-Laurent. Elle remonte également le temps avec les cyanotypes mettant en valeur plantes et outils de SVT (Sciences et vie de la Terre).

Le sport a trouvé place avec le projet de caisse à savon, qui sera aligné en course dans les saisons à venir. L'art est également de la partie, comme il convient dans pareil endroit, avec des costumes et peluches tout droit sortis de l'univers mangas et confectionnés par d'anciennes élèves, ou une œuvre en or de 20 centimètres validée dans le cadre de l'égalité entre filles et garçons.



Ceux qui manqueront cette quinzaine auront la possibilité de se rattraper avec une visite virtuelle. Franck Gherardi met la dernière main à la modélisation de la galerie Mary-Ann et de tous les travaux présentés : « L'exposition sera toujours visitable, presqu'immortelle ! »

> L'exposition du lycée René-Cassin sera à la galerie Mary-Ann du mardi 6 au jeudi 15 février les mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 18 h, ainsi que le mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée libre.





MÂCON, TERRE DE SPORT

Si l'été promet d'être sport à Mâcon avec l'aventure des Jeux Olympiques 2024 et l'accueil d'une étape du Tour de France le 4 juillet, le sport est toute l'année dans son jardin à Mâcon. De nombreuses équipes et sportifs brillent sur les terrains régionaux et nationaux chaque week-end. En ce début d'année, les amateurs de sport auront une fois encore de nombreuses occasions de voir du beau jeu et du spectacle à Mâcon. Tour d'horizon d'un agenda sportif bien rempli.

Sur les terrains de football...

L'UF Mâconnais reste sur deux montées consécutives et évolue aujourd'hui en National 2. Le club est devenu le porte-drapeau de la Saône-et-Loire dans la hiérarchie nationale. Cette saison, l'UFM veut continuer sur la même dynamique. Le maintien est bien sûr la priorité, mais les Bleus ne cachent pas leurs ambitions de viser plus haut dans cette poule D avec des adversaires pour la plupart bien rôdés à ce niveau. La reprise, début 2024, s'annonce décisive pour le groupe dans ce championnat très serré.

> Prochains matchs au stade Pierre Guérin : 13 janvier UFM / Fleury ; 3 février UFM / Biesheim ; 24 février UFM / AJ Auxerre 2*

... et de l'Ovalie

Pour sa deuxième année en Nationale 2, l'AS Mâcon Rugby profite des bienfaits de la stabilité dans l'effectif et de l'intégration des jeunes du cru. Cette saison, les Bleu et Rouge ont trouvé une belle constance dans l'effort, récompensée par des résultats positifs glanés pour beaucoup en fin de partie. Les pensionnaires du stade Émile Vanier coachés par Julien Veniat sont bien placés dans le peloton de tête et peuvent raisonnablement aller chercher la qualification pour les phases finales, promise aux six premiers à l'issue de la phase de poule. C'est en tout cas l'ambition du club et de son président.

> Prochains matchs au stade Émile Vanier : 14 janvier ASM / Aubenas ; 11 février ASM / Bédarrides-Châteauneuf ; 3 mars ASM / Auch*



Au Centre équestre de Mâcon Chaintré

L'hiver n'arrête pas les chevaux. Le directeur sportif des lieux Sébastien Dauvergne est déjà concentré sur la Tournée des As poneys, qui fait une halte au centre équestre les samedi 24 et dimanche 25 février. 350 jeunes cavaliers et leurs montures sont attendus pour cette étape indoor du circuit national fort de 40 rendez-vous, dont seulement 10 en hiver. Une douzaine d'épreuves seront au programme sur la piste couverte. L'ambiance va être chaude dans les gradins, prévus pour 300 spectateurs, car les participants se disputent la qualification aux prochains championnats de France.

> Tournée des As poneys 24 et 25 février. Entrée gratuite.

Un Engie Open Ville de Mâcon

toujours de haute volée

Du mardi 27 février au dimanche 3 mars, le Tennis-Club de Mâcon organise son tournoi international féminin, doté désormais de 40 000 dollars. Le tableau final réunit 32 joueuses, avides de succéder à la Française Jessica Ponchet. Les meilleures joueuses toquent à la porte du top 100 mondial.

Dès le dimanche 25 février, 24 tenniswomen se disputeront les six places qualificatives pour le grand tableau. 70 bénévoles veillent au déroulement de cette 12° édition, placée sous la direction de Pierre-Michel Barbier : « Nous avons accueilli 2 500 spectateurs l'an passé. Nous espérons faire au moins aussi bien et que ce sera encore complet pour les demifinales et la finale! »

Une nouveauté cette année, avec un restaurant paisible et fonctionnel près du parcours Papa.

> Engie Open Ville de Mâcon du 25 février au dimanche 3 mars. Entrée gratuite.

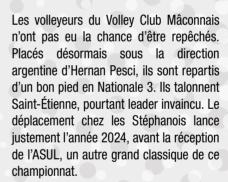


Du spectacle dans toutes les salles



La saison dernière, les basketteurs de Prissé-Mâcon ont sauvé leur tête en Nationale 2 à la faveur d'un repêchage. Les Tango ont retenu la leçon. Malgré une lourde défaite à domicile pour commencer, l'équipe entraînée par Clément Sangouard s'est installée dans le haut du classement de la poule A. Avec leurs valeurs et leur force collective, Thibault Chevigny et ses partenaires peuvent espérer obtenir un maintien confortable.

> Prochains matchs à la salle municipale des sports de Prissé : 27 janvier ESPM / Le Cannet ; 10 février ESPM / Marseille ; 2 mars ESPM / Rousset*



> Prochains matchs au Palais des sports de Mâcon: 13 janvier VCM / ASU Lyon; 27 janvier VCM / Mende; 17 février VCM / Grenoble*



En handball, le club mâconnais joue les premiers rôles en Promotion nationale grâce à ses seniors féminines. Elles ont même frôlé l'exploit à Arnay, premier de cette poule B. Toutes rêvent d'une accession en Nationale 3. Le président Yoann Deltinger se donne deux ans pour réussir ce pari.

> Prochains matchs au Cosec Saint-Exupéry à Mâcon : 20 janvier Mâcon / Buxy ; 28 janvier Mâcon / Vauzelles ; 11 février Mâcon / Pouilley*

*Sous réserve de modifications du calendrie

Des vacances d'hiver

aux centres de loisirs

Les centres de loisirs de la rue Pillet (pour les enfants de 3 à 5 ½ ans) et de Hurigny (de 5 ½ ans à 12 ans) seront ouverts pendant les vacances d'hiver. Du lundi 19 février au vendredi 1 mars inclus, les enfants seront accueillis dans les deux structures. De nombreuses activités favorisant l'éveil, la curiosité, la découverte, la créativité, le bien-être et l'épanouissement seront proposées par les équipes d'animation. Les inscriptions se feront à l'accueil des

Les inscriptions se feront à l'accueil des services de l'Enfance et de la Vie scolaire (23 rue Mathieu - 1^{er} étage). Elles débuteront lundi 22 janvier pour les Mâconnais, mercredi 31 janvier pour les non-Mâconnais et se termineront mercredi 7 février à 17 h 30 pour la semaine du 19 au 23 février et mercredi 14 février à 17 h 30 pour la semaine du 26 février au 1^{er} mars.

> Plus d'informations sur macon.fr







Quelle place

pour les femmes

à la Préhistoire?

Et si contrairement à la vision patriarcale

de la préhistoire héritée du XIXe siècle.

les femmes avaient, elles aussi, peint

Lascaux, chassé les bisons, taillé des

outils, inventé des techniques...

En effet, aucune preuve archéologique

ne permet d'affirmer que dans les

sociétés préhistoriques certaines

activités leur étaient interdites.

La conférence Agora, animée par

Marylène Patou-Mathis, directrice de

recherche émérite au CNRS, organisée

en partenariat avec le Grand Site de

France Solutré-Pouilly-Vergisson,

pose les bases d'une autre histoire

des femmes préhistoriques...

Clic, clac, c'est dans le totem!

JANVIER – FÉVRIER 2024 > MÂCON

Dès le début d'année, les Mâconnais pourront immortaliser leurs balades sur l'esplanade Lamartine du même endroit. La Ville va en effet installer un totem au départ du Jardin romantique, côté route à proximité du passage surélevé récemment créé face à la place Poissonnière. L'idée est d'offrir

récemment créé face à la place Poissonnière. L'idée est d'offrir un nouveau point de vue aux amateurs de selfies et autres photos souvenirs.

Ce totem permettra de prendre des photos avec la Saône, le Jardin romantique, les végétaux et l'esplanade Lamartine en arrière-plan, un paysage de carte postale représentatif d'une ville d'eau labellisée Ville fleurie 4 fleurs.

Par tout temps, été comme hiver, à tout moment, nuit et jour, lors de manifestations culturelles ou de promenades familiales, il sera ainsi possible de poser librement son téléphone ou son appareil photo et de capter ce panorama. Les Mâconnais seront invités à s'approprier ce totem et à partager leurs photos sur les réseaux en identifiant la Ville de Mâcon. Des Time Lapses (séries de photos capturées à intervalles réguliers sur une longue période) seront ensuite réalisés régulièrement pour voir la ville évoluer au fil du temps et des prises de vue.

Ce totem a été imaginé et réalisé en interne par les services Espaces verts et Production florales et décoratives. Il s'adaptera à tous et pourra être utilisé autant par les enfants que par les adultes. À terme, d'autres totems de ce genre pourraient venir se greffer à d'autres endroits emblématiques de la ville.

Mardi 27 février à 19 h, salle de conférences de la médiathèque

EN **Bref**

Pascal Obispo,

30 ans de succès au Spot

Dimanche 28 janvier à 18 h, Pascal Obispo fêtera ses 30 ans de carrière au Spot.

L'artiste est accompagné de 12 musiciens pour un show à la fois explosif,
convivial et chargé d'émotions. Lors de cette tournée anniversaire, Pascal Obispo chantera
ses plus grands succès, ainsi que ceux composés pour ses amis artistes.

Ce concert anniversaire retracera 30 ans consacrés à la musique et réserve d'ores
et déjà d'excellents moments de partages.

> Informations sur www.macon-evenements.com

Voyage

sous les tropiques

Dépaysement garanti avec le spectacle Ourk à la Cave à musique. Dimanche 11 février à 10 h 30, ce concert embarque petits (dès 5 ans) et grands dans un voyage joyeux et dansant, synthèse entre rock, mouvement tropicaliste brésilien, musique populaire et avant-gardiste. Le public est installé autour des musiciens qui passent de la boîte à rythmes à la batterie, de la basse à la guitare électrique, du charango (instrument à cordes bolivien) au dobro.

> Informations et réservations sur www.cavazik.org

70 ans de judo

à Mâcon

Grand passionné de judo et figure emblématique locale de ce sport, Daniel Fouilloux a retracé l'histoire du judo à Mâcon dans un document de près de 350 pages. Entre informations historiques et anecdotes, son travail retrace l'évolution du judo, du premier dojo créé en 1950 à l'actualité du Mâcon Judo. Ce livret numérique est disponible gratuitement sur Internet.



Guincher

avec I'ECL Bioux

D'octobre à juin, l'Espace culturel et de loisirs de Bioux, rue Pierre Denave, organise deux après-midis « guinguette » par mois. Laissez-vous embarquer sur la piste par les rythmes de la musette, du Madison, du Rock et des musiques actuelles, interprétés par différents musiciens. Prochains rendez-vous les samedis 13 janvier et 10 février de 15 h à 17 h 30 et le jeudi 25 janvier de 14 h à 16 h 30.

- > Entrée : 5 € par personne, sans inscription au préalable.
- > Retrouvez l'agenda des manifestations sur MACON#

à 70ansdejudoamacon.fr/pdf

Infos pratiques

Hôtel de Ville

Quai Lamartine Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h. Tél. 03 85 39 71 00

Mairie de Loché

Chemin des Boutats Ouverture les lundis et jeudis de 13 h 30 à 17 h 30. Tél. 03 85 35 60 73

Mairie de Saint-Jean-le-Priche

99 rue des Granges Ouverture le mardi, le jeudi et le vendredi de 13 h 30 à 17 h. Tél. 03 85 36 03 09

Mairie de Sennecé-les-Mâcon

Rue Vrémontoise Ouverture les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8 h 30 à 12 h.

Tél. 03 85 36 01 44

Mairie de Flacé

Place Desnovers 71000 Mâcon Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30. le samedi de 8 h 30 à 11 h 30. Tél. 03 85 29 00 97

Allô Mairie

0 800 337 273

Service & appel gratuits

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30

Les services

Enfance et vie scolaire

Annexe Lamartine - 23 rue Mathieu Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Tél.: 03 85 39 18 44

Urbanisme, accessibilité

Annexe Lamartine - 23 rue Mathieu Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 Tél. 03 85 39 71 67

État civil

Quai Lamartine

Du lundi au vendredi de 9h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h (permanence pour les pompes funèbres entre 12 h 30 et 13 h 30) et le samedi de 9 h à 12 h.

Tél. 03 85 39 71 63

CCAS de Mâcon

6 place Carnot Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h30 à 17 h. Tél. 03 85 39 71 25

Police municipale - Tranquillité publique et vie auotidienne

Rue Montrevel

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h.

Tél. 03 85 39 71 64

Numéros d'urgence

Samu : 15

Pompiers: 18

Police secours: 17

TRIBUNES **D'expression**

MÂCON, LA VILLE AIMÉE

2024. UN GRAND CRU POUR LA VITALITÉ DE MÂCON

'année 2024 s'annonce comme exceptionnelle pour notre ville et Lses habitants. Plus que iamais. Mâcon fera en effet figure de cité de l'évènement, où toutes les envies et toutes les passions peuvent trouver leur cadre d'expression. Alors que les Jeux olympiques de Paris 2024 feront bientôt vibrer notre pays autour des valeurs du sport, les installations sportives mâconnaises finalisent leur rénovation afin d'être prêtes pour cet évènement mondial. Nos équipements de qualité, désormais susceptibles d'accueillir le très haut niveau, sont bien entendu à disposition de nos associations et de tous les Mâconnais dans leurs activités récréatives quotidiennes. comme pour nos compétitions. C'est un chantier de longue haleine qui arrive donc à son terme. Il permettra à notre ville de confirmer sa position de place forte du sport, d'ailleurs récemment distinguée du titre de ville sportive pour la région Bourgogne-France-Comté. Point d'orque de l'année, le Tour de France fera par ailleurs étape sur nos terres le 4 juillet. Le Tour, grande fête sportive et populaire. nous honorera de son passage pour la quatrième fois au cours de ce siècle, preuve que la qualité de notre accueil est connue et reconnue par les organisateurs de la plus grande épreuve sportive du Monde. Le 4 juillet sera une journée de fête qui profitera à tous : habitants, visiteurs et commercants, à la faveur du surcroit conséquent d'activité généré par le passage des coureurs.

En 2024, nous accueillerons également le congrès national des sapeurs-pompiers, second évènement professionnel de France après le salon de l'agriculture. Durant une semaine au mois de septembre, Mâcon vivra au rythme de cette manifestation majeure, qui animera nos rues et nos places et participera au rayonnement de notre ville. L'année qui vient sera encore celle du parachèvement de la rénovation de notre cœur de ville. Après un travail de concertation avec nos commercants, les rues du Pont, Laquiche et Sigorgne feront l'obiet d'un chantier de requalification qui les inscrira dans la dynamique déjà à l'œuvre sur les espaces publics repensés en 2023. Les travaux débuteront dès ce mois de janvier pour s'achever au printemps, avec toujours le souci de donner aux commercants. riverains et à tous ceux qui fréquentent notre centre-ville la meilleure information pour circuler et fréquenter nos boutiques, cafés et restaurants.

Une fois cette nécessaire période de chantier derrière nous, nous pourrons accueillir nos visiteurs dans les meilleures conditions et profiter nous-mêmes d'une ville au cœur battant, animée par nos multiples temps forts annuels. Qu'ils soient initiés par la Ville ou par notre riche tissu associatif, ces manifestations font de Mâcon une cité où il se passe toujours quelque chose.

Nous vous souhaitons une excellente année 2024!

Le groupe des élus de la majorité, Mâcon, la ville aimée

MÂCON CITOYENS

ENSEMBLE, FAISONS DE 2024 UNE HEUREUSE ANNÉE!

↑023 aura vu se poursuivre une augmentation des prix de l'alimentation, de l'énergie et des ∠logements, les Mâconnais souffrent de voir leur niveau de vie baisser. Les atteintes au climat ont aussi des répercussions locales. Ces défis que nous avons à relever collectivement nous obligent et la commune est un formidable atout pour y parvenir.

En 2024, permettons aux Mâconnaises et Mâconnais de mieux se déplacer dans la ville et ses communes associées ainsi que dans l'agglomération. C'est possible grâce au passage de bus Tréma plus réguliers, toutes les 15 minutes.

En 2024, permettons aux familles de trouver facilement des places en crèches publiques et d'offrir à leurs enfants des loisirs sportifs et culturels.

En 2024, permettons aux personnes âgées de rompre avec l'isolement et favorisons les échanges intergénérationnels rendant la vie belle.

En 2024, permettons aux entrepreneurs d'innover, développer leurs activités et dynamiser la vie économique.

En 2024, permettons aux paysans et viticulteurs mâconnais de travailler une terre saine, vivante et produisant ce que nous consommerons ici.

En 2024, permettons aux habitants d'avoir des logements confortables, adaptés et économes

En 2024, développons les services culturels municipaux telle la médiathèque, l'école municipale d'art plastique, le musée des Ursulines.

En 2024, démocratisons l'accès à tous les sports comme l'équitation avec notre centre équestre municipal de Chaintré.

En 2024, permettons aux Mâconnaises et Mâconnais de nourrir le débat public pour que notre ville soit vivante et dynamique.

En 2024, encourageons la concorde et la paix.

En 2024, soyons heureux de vivre ensemble à Mâcon.

Vos élu·e·s du groupe Mâcon Citoyens : Eve Comtet Sorabella, Gabriel Siméon, Catherine Amaro, Eric Ponchaux, Delphine Mermet, Emmanuel Jallageas - www.maconcitoyens.fr

PRÉPARONS L'AVENIR MÂCONNAIS

BONNE ANNEE 2024!

O24 commence et ce début d'année Lest l'occasion de vous souhaiter l'énergie, la force et l'enthousiasme nécessaire pour transformer vos vœux en réalités. Que cette année qui s'ouvre soit une année d'engagement, de rebondissements qui nous rassemblera tous pour conduire l'ensemble des Mâconnais vers le sursaut du changement et un avenir heureux et prospère. Nous vous adressons du fond du cœur ainsi qu'à vos proches, nos vœux les plus chaleureux.

> Aurélien Dutremble. conseiller municipal rassemblement.maconnais@gmail.com

vétait Mâcon

François Bourdon,

ingénieur et inventeur mâconnais

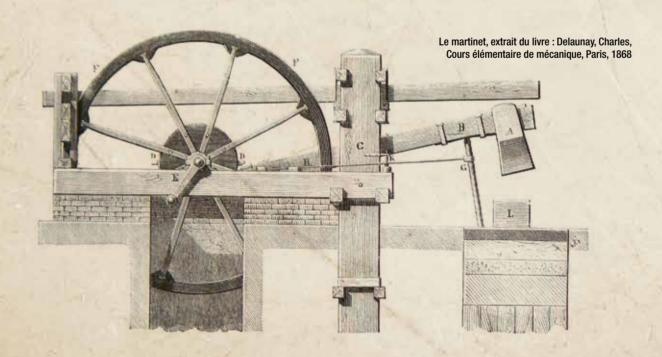


Si la renommée nationale et même internationale d'Alphonse de Lamartine et d'Antoine Griezmann ne fait l'objet d'aucun débat, un autre de nos concitoyens jouit lui aussi d'une réputation mondiale, pourtant largement ignorée à Mâcon. Son nom ? François Bourdon.

Né à Seurre en 1797 dans une famille de négociants en grains, François Bourdon a grandi près de la Saône, entouré des bateaux de son père. Les cours de mathématiques qu'il a suivis au collège de Mâcon l'ont poussé à se tourner vers le génie mécanique, notamment les machines à vapeur. Domiciliés quai des Marans, son frère et lui ont déposé un brevet pour un système de remorquage en 1824, avant de fonder une compagnie de navigation à Lyon en 1826.

Les Archives municipales conservent deux lettres de sa main. La première répond à celle du ministre de l'Intérieur du 6 septembre 1825, demandant un état local des machines à vapeur et de leur usage dans l'industrie, notamment en comparaison de l'Angleterre. S'il confirmait l'avance de ce pays, il signalait que « des commandes

importantes sont faites au Creusot pour des machines applicables à la navigation sur le Rhône ». Dans celle du 28 septembre 1825, il insistait sur les bénéfices qu'il y aurait à draguer la Saône, afin d'en faire un axe économique majeur.

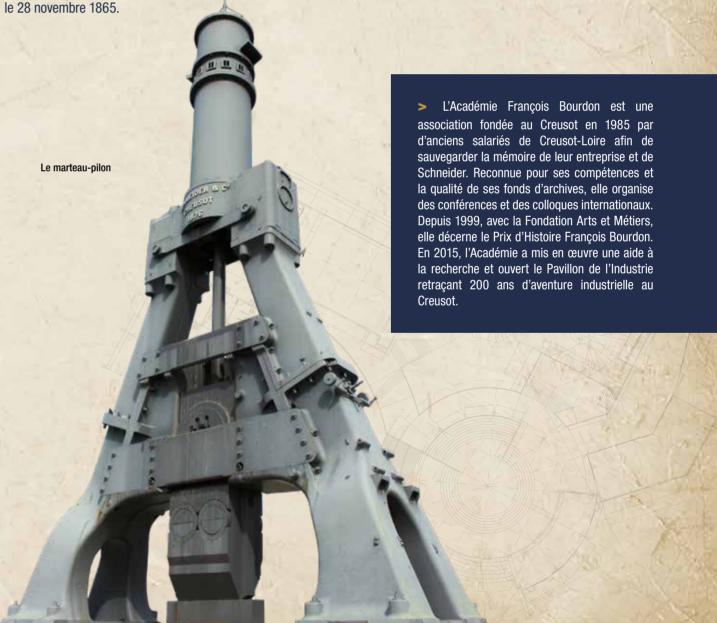


La compagnie de Lyon n'ayant pas résisté à la concurrence, François Bourdon est devenu en 1827 chef de l'atelier d'entretien des forges chez Manby et Wilson, au Creusot. En 1834, il a travaillé pour Allaire and Co, à New-York avant de revenir en France l'année suivante. Les frères Schneider, nouveaux propriétaires des forges du Creusot, lui offrent la direction des ateliers de constructions mécaniques.

C'est durant cette période creusotine qu'il a réalisé l'invention qui l'a rendu célèbre : le marteau-pilon à vapeur. Inspiré du « mouton » des charpentiers, il a supplanté le martinet médiéval, mû grâce à l'énergie hydraulique. Le brevet a été déposé en 1841 et homologué en 1842, suite à une contestation de l'ingénieur James Nasmyth qui prétendait que Bourdon avait copié son idée. Ce dernier a pu prouver l'antériorité de ses recherches. Son invention a ensuite fait la supériorité de Schneider sur ses concurrents et valu à François Bourdon la Légion d'honneur lors de l'exposition industrielle de 1844.

On lui doit également la construction, entre 1842 et 1845, des quatre premiers paquebots transatlantiques français (dont les gros arbres de transmission ont été forgés grâce au marteau-pilon) ainsi que cinq frégates militaires d'une capacité de 1 200 hommes.

Après une brève carrière politique (il a les chantiers de la Méditerranée. Frappé d'une crise d'apoplexie en 1860, il a terminé sa carrière à Paris, où il est décédé



38 #9 > JANVIER – FÉVRIER 2024 **> MÂCON**



